

Grace à la signature tripartite entre Yaoundé, le HCR et la RCA d'un accord pour un retour volontaire des Centrafricains.

Les parties signataires se sont engagées à tenir régulièrement informés les réfugiés de l'évolution sécuritaire de leurs zones d'origine, afin de les aider dans leur choix et de s'assurer qu'aucun retour ne se fasse pas dans des zones à risque.

« Le caractère libre et volontaire du rapatriement doit être vérifié pour toutes les personnes impliquées dans les opérations qui seront mises en œuvre. Ceux des réfugiés centrafricains qui ne se sentiront pas prêts à regagner leur pays d'origine conserveront leur statut de réfugié et la protection des autorités camerounaises », explique le HCR.

Selon le HCR, le Cameroun abrite 278 884 réfugiés de la République centrafricaine dans la région de l'Est. L'organisme onusien prévoit que le nombre de personnes qui auront besoin d'une aide humanitaire dans le pays en 2019 s'élèvera à environ 4,3 millions, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2018.
